



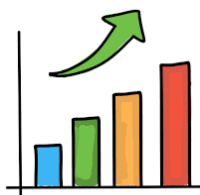
Dates clés

- 29 mars 2023 : Lancement de la campagne ANS PDL
- 01 avril 2023 : Ouverture LCA PDL
- 08 mai 2023 : Date limite de dépôt des dossiers LCA**

Recevabilité administrative

- Projet associatif ou projet de développement
- Budget prévisionnel de l'année en cours
- Compte rendu d'AG détaillé (= compte rendu d'activité)
- Bilan financier et compte de résultat N-1
- Compte(s) rendu(s) des dernières actions financées via le CERFA dématérialisé
- Liste des dirigeants (= comité directeur ou conseil d'administration)
- Statuts
- RIB
- Si le représentant légal ne signe pas le dossier, le pouvoir au signataire

ATTENTION Plafonnement des demandes



- 61 et + adhésions : Pas de plafond
- 41 à 60 adhésions : 5 000€
- 21 à 40 adhésions : 3 000€
- 10 à 20 adhésions : 1 500€

Procédure de dépôt des dossiers et bilans

Saisie OBLIGATOIRE via le Compte Asso (LCA)
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Code **1922** et ne remplissez aucun autre champ

Cliquez sur la fiche UFOLEP Pays de la Loire dans le tableau de résultats de la recherche

Vous pouvez alors suivre la procédure et saisir votre dossier en ligne.

Tutoriels

Guides utilisateurs du compte asso

(<https://www.agencedusport.fr/documentations/le-compte-asso>)

Saisir un compte rendu financier

(https://www.youtube.com/watch?v=UDfmQqJLUBQ&ab_channel=UFOLEPNATIONALE)



Projets Eligibles

- Le compte rendu financier est transmis ainsi que les pièces justificatives fonction du scénario (voir NO ANS PDL)
- Des associations affiliées à l'UFOLEP avec **10 adhérents minimum**
- Des projets en lien avec les priorités fédérales et le public touché obligatoirement fédéré au terme du projet
- Des projets cofinancés et/ou avec des fonds propres
- Dépôt de 3 actions maximum
- Seuil minimal de la demande 1500 € (sauf pour les associations, projet ou public en ZRR ou QPV, seuil abaissé à 1000€)

Mémo Campagne ANS 2023

Pays de la Loire



Objectifs prioritaires

Développement de la pratique	Promotion du sport santé	Développement de l'éthique et de la Citoyenneté
ÉDUCATION PAR LE SPORT (Ufo Baby, Ecole multisport)	A MON RYTHME	EVENEMENTIEL SPORTIF
VIE SPORTIVE	UFO 3S	UFOSTREET
MULTISPORT ADULTE	AUTRES PROJETS SANTE	PLAYA TOUR
PLAN VELO (KID BIKE/SAVOIR ROULER A VELO)		FORMATION FEDERALE
ACTIVITÉS DE LA FORME		PROJET/SEJOUR SOCIO SPORTIF
FEMMES ET SPORTS		SECOURISME (PSC1 et Gestes qui sauvent)
SPORT SÉNIOR		
VIE ASSOCIATIVE (Réservé comité)		
ETR/STRUCTURATION (Réservé comité)		



Autres financements possibles :

La **DRAJES** gère des crédits sur des enveloppes complémentaires à ne pas négliger fonction des orientations de vos projets :

SRAV : enveloppe à privilégier pour vos demandes (l'UFOLEP priorisera les actions hors temps scolaire)

Aisance Aquatique ou J'apprends à nager

Lutte contre les violences sexuelles



Projets inéligibles :

- L'acquisition de matériel en dehors d'un projet et au-delà de 500€ hors taxe unitaire
- Les frais de fonctionnement des structures
- Les actions qui correspondent à d'autres appels à projets ANS : Prévention des noyades, Equipement etc.

La subvention annuelle allouée pour une association ne peut être inférieure à 1500 € ou 1000 € (si l'asso, le projet ou le public touché est en ZRR ou QPV).

Documents de référence

Vous pouvez retrouver tous les documents de la campagne ANS sur notre espace dédié :

<https://bit.ly/3U3APgx>

Contacts

Pour tout accompagnement dans la rédaction de votre dossier n'hésitez pas à contacter votre comité départemental :

Comité Départemental 44	02 51 86 33 34	ufolep44@laligue44.org
Comité Départemental 49	02 41 96 11 53	ufolep49@wanadoo.fr
Comité Départemental 53	02 52 46 01 42	ufolep53@laligue53.org
Comité Départemental 72	02 43 39 27 12	ufolep72@laligue.org
Comité Départemental 85	07 71 06 57 24	ufolep.85@gmail.com

